

**2022-24**  
**04/10/2022**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DE LA REUNION DU BUREAU  
DU SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES**

**OBJET : MISE A JOUR DU PROGRAMME D'ENFOUISSEMENT 2021 (ARTICLE 8)**

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 4 octobre à 16 heures, dans les locaux du SEY, 6 rue des artisans à Jouars-Pontchartrain, se sont réunis les membres du Bureau du Syndicat d'Énergie des Yvelines sous la présidence de Laurent RICHARD, Président.

Convocation en date du 26 septembre 2022.

Étaient présents : Micha ACKERMANN, M'Barek BOUHELLIGA, Benoît BOUHEBEN-DEMAY, Alain GAGNE, Jean-Luc GAGNIÈRE, Christine HERREBRECHT, Stéphane JEANNE, Henri-Pierre LERSTEAU, Éric MARTIN, Didier MARTINEZ, Vincent MEZURE, Serge MIRABELLI, Benoît PETITPREZ, Laurent RICHARD, Gérard SOLARO, soit 15 délégués présents. Le quorum étant atteint, le Bureau peut valablement délibérer

Étaient absents excusés : Cédric AOUN, Rachid BOUHOUCHE, Michel CARRIÈRE, Bertrand COQUARD, Sandrine DOS SANTOS, Jean-Pierre HARDY, Philippe MIRAULT, Christophe MOLINSKI, Charles PRÉLOT, Jean-Michel THIRANT, Dominique TURPIN, Lionel WASTL, Guy YVART.

Vincent MEZURE est nommé secrétaire de séance.

L'enveloppe initiale ENEDIS du programme 2021 est de 1 430 k€ correspondant à 3 575 k€ de travaux.

Le délai contractuel de commencement des opérations inscrites sur le programme 2021 est fixé au 31 décembre 2022. Les travaux doivent être achevés avant le 31 décembre 2023.

Pour rappel :

Enveloppe (base + 30%) 2021	3 575 000 €
Bonification Fils nu	339 904 €
<b>TOTAL Enveloppe 2021</b>	<b>3 914 904 €</b>
Programme 2021 retenu lors du Bureau du 04/02/2021	3 914 235 €
<b>Mise à jour du Programme 2021 proposée</b>	<b>2 690 385 €</b>

9 opérations inscrites au programme 2021 et 5 sur liste d'attente sont annulées par les communes.

- **BAZEMONT, route de Flins (entre la rue des Grands jardins et la rue des Fourneaux)**
- **BREVAL, rue Neuve**
- **CHATEAUFORT, rue de Trappes et rue de l'Eglise**
- **HERMERAY, rue des Fontaines et rue du Vieux Pressoir**
- **ORCEMONT, rue de la Mairie (de la place de la Mairie à la rue de la Garenne)**
- **POISSY, Rue Émile Zola**
- **ROSAY, rue de Boinvilliers (entre rue des Gloriettes et rue du Moulin Neuf)**
- **JOUY-LE-MOUTIER, rue et chemin du Cordon**
- **JOUY-LE-MOUTIER, rue Boilé et chemin des Miettes**

Liste d'attente programme 2021 abandonnée par les communes :

- **ORGEVAL, Rue de la Grande Fontaine (de la rue de Bethemont à la rue de la Chapelle et de la rue de la Butte à la forêt)**
- **FEUCHEROLLES, rue de l'Etang**
- **VILLENES-SUR-SEINE, chemin du Raidillon (de la RD164 à la parcelle 225)**
- **ORGEVAL, rue de Feucherolles (de la mairie à la parcelle 1)**
- **BREVAL, rue Jean-Mermoz (du n° 4 au n°34)**

**Vu** la délibération 2020-18 du 5 novembre 2020 par laquelle le Comité donne délégation au Bureau pour les programmes de travaux en vertu de l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le cahier des charges de concession signé entre le Syndicat d'Énergie des Yvelines et ENEDIS le 21 novembre 2019 ;

**Vu** la convention relative à l'application de l'article 8 du cahier des charges de concession pour l'intégration des ouvrages dans l'environnement et la sécurisation des réseaux électriques ;

**Considérant** le report sur un programme ultérieur des opérations suivantes : rue de Boinvilliers à Rosay et rues de Trappes et de l'Eglise à Chateaufort ;

**Considérant** l'annulation des opérations suivantes : route de Flins (entre la rue des Grands jardins et la rue des Fourneaux) à Bazemont ; rue Neuve à Bréval ; rue des Fontaines et rue du Vieux Pressoir à Hermeray ; rue de la Mairie (de la place de la Mairie à la rue de la Garenne) à Orcemont ; rue Émile Zola, à Poissy ; rue et chemin du Cordon à Jouy-le-Moutier ; rue Boilé et chemin des Miettes à Jouy-le-Moutier ; rue de la grande Fontaine (de la rue de Bethemont à la rue de la Chapelle et de la rue de la Butte à la Forêt) à Orgeval ; rue de l'Etang à Feucherolles ; chemin du Raidillon (de la RD164 à la parcelle 225) à Villennes-sur-Seine ; rue de Feucherolles (de la mairie à la parcelle 1) à Orgeval et rue Jean-Mermoz (du n° 4 au n°34) à Bréval.

Après en avoir délibéré, le Bureau, **à l'unanimité des membres présents, ADOPTE** la mise à jour suivante du programme 2021 telle que détaillée ci-dessous :

COMMUNES	NOM DU PROJET	Montant HT des travaux BT retenu par le SEY	MAJ n°1
ANDELU	Grande Rue (n° 14 au 26)	84 620	84 620
BAZEMONT	Route de Flins (entre la rue des Grands Jardins et la	86 770	-86 770

	<b>rue des Fourneaux)</b>		
BLARU	Rue des Mifaucons (du lieu dit la Côte Dorée au transformateur HTA H61)	134 100	134 100
BONNIERES SUR SEINE	Rue Couturier (n° 1 au 12) et rue Platrière (n° 2 au 6)	69 943	69 943
BOUGIVAL	Sente des Sources	44 235	44 235
<b>BREVAL</b>	<b>Rue Neuve</b>	<b>87 760</b>	<b>-87 760</b>
BULLION	Impasse du Petit Picotin	22 595	22 595
<b>CHATEAUFORT</b>	<b>Rue de Trappe et rue de l'Eglise</b>	<b>100 800</b>	<b>-100 800</b>
CRESPIERES	Rue d'Herbeville/Route de Boulemont (entre l'impasse d'Herbeville jusqu'à la Croix Marie)	22 050	22 050
EMANCE	Rue Fontaine aux Graviers (Tranche 1 - n° 1 au 4)	120 000	120 000
EMANCE	Rue Fontaine aux Graviers (Tranche 2 - n° 5 au 7)	150 000	150 000
FEUCHEROLLES	Grande Rue (n° 39 au 67) et rue de Poissy (n° 1 à 8)	138 765	138 765
GAZERAN	Rue de l'Eglise, rue du Haut et rue de la Gare	185 000	185 000
GRANDCHAMP	Route de Cure	30 000	30 000
<b>HERMERAY</b>	<b>Rue des Fontaines et rue du Vieux Pressoir</b>	<b>150 000</b>	<b>-150 000</b>
HOUILLES	Rue Emile Combes (entre le carrefour de la rue E. Branly et le n° 11 bis)	66 625	66 625
<b>JOUY-LE-MOUTIER</b>	<b>Rue Boilé et chemin des Miettes</b>	<b>115 020</b>	<b>-115 020</b>
<b>JOUY-LE-MOUTIER/TRIEL-SUR-SEINE</b>	<b>Rue et chemin du Cordon</b>	<b>242 820</b>	<b>-242 820</b>
LA CELLE LES BORDES	Rue de la Rouche (à partir du n° 21), sente de l'Aulne du Creux et rue de la Verrerie - TRANCHE FERME	285 982	285 982
LA CELLE LES BORDES	RD 61 -Rue de la Petite Forêt - TRANCHE CONDITIONNELLE	18 795	18 795
LA HAUTEVILLE	Route des Roches	100 000	100 000
LA HAUTEVILLE	Route de l'Epinette	145 000	145 000
LE PECQ	Domaine de Grandchamp - Allée de la Roseraie (entre l'avenue du Château et le n° 24) - Allée de l'Orangerie (entre le n° 2 et la rue de la Roseraie)	121 800	121 800
LE PECQ	Rue de la Liberté	56 000	56 000
L'ETANG-LA-VILLE	Route de Saint-Germain (entre rue de la Montagne et ruelle du Petit Jean)	100 675	100 675
MAURECOURT	Sentier de la Saussaye		62 300
MONDREVILLE	Route Nationale (entre la rue Edouard Cannée et le Chemin du Vieux Puits)	98 750	98 750

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le

ID : 078-257825646-20221004-D202224-DE



MORAINVILLIERS	Rue de la Fontaine (de la rue du Centre à la rue des Grands Champs)	60 000	60 000
NOTRE-DAME-DE-LA-MER	Hameau Le Grand Val - Chemin du Moulin (n° 3 au 25)	116 750	116 750
<b>ORCEMONT</b>	<b>Rue de la Mairie (de la place de la Mairie à la rue de la Garenne)</b>	<b>154 315</b>	<b>-154 315</b>
ORPHIN	Hameau de Cerqueuse	190 000	190 000
<b>POISSY</b>	<b>Rue Emile Zola</b>	<b>229 600</b>	<b>-229 600</b>
<b>ROSAY</b>	<b>Rue de Boinvilliers (entre rue des Gloriettes et rue du Moulin Neuf) et chemin de la Maladrerie</b>	<b>119 065</b>	<b>-119 065</b>
SAINT-NOM-LA-BRETECHE	Rue Guitel (n° 1 au 14)	58 125	58 125
VAUREAL	Rue de l'Eglise et chemin du haut de la Côte	110 760	110 760
VILLENES-SUR-SEINE	Chemin du Pré-Seigneur (de la rue de la Clémenterie à la parcelle AP 744)	48 020	48 020
VILLENES-SUR-SEINE	Rue du Bas de Breteuil (n° 293 au 419)	49 495	49 495
<b>TOTAL PROGRAMME 2021</b>		<b>3 914 235</b>	<b>2 690 385</b>

LISTE D'ATTENTE PROGRAMME 2021

<b>BREVAL</b>	<b>Rue Jean-Mermoz (n° 4 au 34)</b>	<b>116 645</b>	<b>-116 645</b>
<b>FEUCHEROLLES</b>	<b>Rue de l'Etang (n° 1 au 40)</b>	<b>77 420</b>	<b>-77 420</b>
<b>ORGEVAL</b>	<b>Rue de la Grande Fontaine (de la rue de Bethemont à la rue de la Chapelle et de la rue de la Butte à la forêt)</b>	<b>67 690</b>	<b>-67 690</b>
<b>ORGEVAL</b>	<b>Rue de Feucherolles (de la mairie à la parcelle 1)</b>	<b>290 210</b>	<b>-290 210</b>
<b>VILLENES-SUR-SEINE</b>	<b>Chemin du Raidillon (de la RD 164 à la parcelle 225)</b>	<b>90 670</b>	<b>-90 670</b>

Pour extrait conforme au registre

  
Laurent RICHARD  
Président  
Maire de Maule  
Vice-Président du conseil départemental

